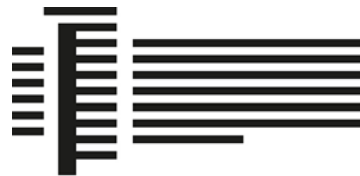




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

Communiqué de presse

Nancy, le 15 octobre 2025

Une centaine d'étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy en résidence à Dijon pour étudier plusieurs sites patrimoniaux du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025

Les étudiants en Licence 3 de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (54) arpenteront et découvriront plusieurs sites de la métropole de Dijon, en analyseront la forme, l'histoire, observeront l'architecture et les paysages urbains pour en imaginer le devenir.

La « Semaine Architecture et Patrimoine » initiée par l'école d'architecture de Nancy depuis plus de 20 ans est une semaine d'enseignement consacrée au patrimoine bâti et à la création architecturale. Elle est un temps fort de rencontres entre les acteurs d'un territoire et la pédagogie d'une Grande Ecole. Les étudiants sont amenés à étudier et faire des propositions de transformations de sites urbains patrimoniaux. Ce laboratoire urbain temporaire est aussi l'occasion d'une rencontre fertile avec les élus et l'ensemble des acteurs régionaux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Des centaines d'étudiants et étudiantes de l'école d'architecture de Nancy ont travaillé sur différents territoires de la région Bourgogne Franche-Comté qui accueille le dispositif depuis 2016 (précédemment Besançon, Dijon, Montbéliard, Dole, Nevers, Belfort, Auxerre et Gray).

Pour cette nouvelle édition à Dijon (la précédente a eu lieu en 2017), les étudiants-architectes seront accueillis toute la semaine par la Métropole de Dijon. Ils se concentreront sur plusieurs sites définis en accord avec l'ensemble des partenaires (DRAC Bourgogne Franche-Comté, Dijon Métropole, la Ville de Dijon, la Ville de Saint-Apollinaire et l'ordre des architectes Bourgogne Franche-Comté) :

- **La redoute militaire de Saint-Apollinaire**
- **Le musée d'histoire naturelle**
- **L'Immeuble et la maison éclusière**
- **L'Église Sainte Chantal**
- **La Bourse de travail**

Après la visite des sites lundi, ils travailleront en ateliers à la salle Multiplex de Dijon avant de restituer leurs travaux d'études aux acteurs et aux élus du territoire **vendredi 24 octobre à la Salle Multiplex de Dijon à partir de 14h** en présence de :

Antoine Hoareau, 1^{er} adjoint à la maire de Dijon, délégué à l'urbanisme, transition écologique et administration générale, 16^e vice-président à Dijon Métropole délégué à l'eau et assainissement, Prospective territoriale, Habitat, Opérations d'aménagement urbain, PLUi-HD

Gaëlle Perraudin, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy

Jean-François Dodet, Maire de Saint-Apollinaire, 5^e vice-président de Dijon Métropole délégué à la biodiversité, qualité de l'air, plan bruit

Un architecte invité : Mathieu Berteloot

Architecte DPLG et enseignant à l'ENSA Lille, il dirige l'atelier Hart Berteloot avec Heleen Hart depuis 2010. Leur collaboration est marquée par plusieurs prix dont le Prix AMO et le Prix D'Architectures 10+1 en 2024 pour un petit troquet à Quesnoy-sur-Deûle (59), Grand Prix D'Architectures 10+1 en 2021 pour le pôle culturel et cinématographique de Marcq-en-Baroeul(59) -. Leur projet du conservatoire de musique et pôle culturel de Montataire (60) a aussi été finaliste du prestigieux Prix Mies Van der Rohe en 2019.

Parallèlement à sa pratique professionnelle, Mathieu Berteloot s'implique dans des projets de recherche et d'exposition, collaborant avec des figures majeures telles que Rem Koolhaas lors de « Mutations » en 2000, ou encore avec Arc en Rêve pour l'exposition « Les usages du monde » en 2021. Ces expériences nourrissent une réflexion approfondie sur la transformation des territoires habités. Convaincu que la complexité territoriale, sociale et matérielle des territoires habités espaces impose une approche sensible et respectueuse, il privilégie systématiquement la transformation de l'existant à la démolition. L'atelier Hart Berteloot s'est ainsi spécialisé dans la réhabilitation, la restauration, l'agrandissement, le changement d'affectation et le réemploi du déjà là. Qu'il s'agisse de bâtiments ordinaires ou monumentaux, anciens ou récents, reconnus ou anonymes, chaque construction est traitée avec une même attention rigoureuse : son histoire est minutieusement retracée, ses potentialités pour l'usage, la structure et l'écriture architecturale soigneusement évaluées.

>> A NOTER : Conférence de Mathieu Berteloot ouverte au grand public

Il fera peut-être beau demain ?

MERCREDI 22 OCTOBRE // 19H // Dijon Métropole – Salle du Conseil

Le programme complet est disponible sur le site de l'école www.nancy.archi.fr/fr/sap.html

En savoir plus

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy est un établissement public en charge de l'enseignement supérieur conduisant au Diplôme d'Etat d'architecte. Elle est l'une des 21 écoles d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'une des deux écoles implantées dans le Grand Est. Alliant l'art et l'ingénierie, l'école forme environ 700 étudiants-architectes sur un cursus LMD. Chaque année, 250 étudiants, issus de 7 cursus de Licence, Master, HMONP et Doctorat sont diplômés. L'école développe deux objectifs d'excellence : la recherche en architecture et les pédagogies innovantes par le projet. Son équipe d'enseignants s'investit au quotidien dans les territoires et la semaine Architecture et Patrimoine est un temps fort de la pédagogie de 3^e année de cycle Licence créée en 2004.

Les publications

Chaque année, les restitutions des travaux des étudiants de l'école d'architecture font l'objet d'une publication présentant les propositions de programmation ainsi qu'une esquisse de projets architecturaux et urbains

A consulter en ligne :

[Publication de Gray](#)

[Publication d'Auxerre](#)

[Publication de Belfort](#)

[Publication de Nevers](#)

[Publication de Dole](#)

[Publication de Montbéliard](#)

[Publication de Dijon](#)

[Publication de Besançon](#)

Contacts :

Ecole d'architecture de Nancy /// Relations presse /// Estelle Seksik /// 03 83 30 92 22 /// 07 87 42 90 41
estelle.seksik@nancy.archi.fr